Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MAYENNE

Préfecture
Direction de la citoyenneté
Bureau de la réglementation générale et des élections

ARRÊTÉ du 30 OCT. 2019

modifiant l'arrêté du 30 août 2019 fixant la liste des bureaux de vote dans le département de la Mayenne pour la période électorale à compter du 1er janvier 2020

Le préfet,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code électoral et notamment l'article R.40 ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 portant nomination du préfet de la Mayenne, Monsieur Jean-Francis TREFFEL ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 août 2019 modifié fixant la liste des bureaux de vote dans le département de la Mayenne pour la période électorale à compter du 1er janvier 2020 ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2019 portant désignation de Mme Noura KIHAL-FLEGEAU, sous-préfète de l'arrondissement de Mayenne, chargée de l'intérim des fonctions du secrétaire général de la préfecture de la Mayenne et des fonctions de sous-préfète de l'arrondissement de Laval et de Château-Gontier et suppléance du préfet de la Mayenne ;

Vu le courrier en date du 14 octobre, reçu le 21 octobre, du maire de La Bazouge-de-Chémeré ;

Considérant que les travaux effectués à la mairie de La Bazouge-de-Chémeré permettent de fixer à de nouveau le bureau de vote à son emplacement initial à compter du 1er janvier 2020 ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Mayenne ;

ARRÊTE

Article 1er : l'annexe à l'arrêté du 30 août 2019 fixant la liste des bureaux de vote dans le département de la Mayenne pour la période électorale à compter du 1er janvier 2020 est remplacé par l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : la secrétaire générale de la préfecture de la Mayenne, les maires du département sont chargés d'assurer, chacun en ce qui le concerne, l'exécution du présent arrêté qui sera déposé dans chaque bureau de vote et publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par délégation,
la sous-préfète de Mayenne,
secrétaire générale par intérim,

Noura KIHAL-FLEGEAU

46, rue Mazagran CS 91507 53015 Laval cedex
Tel. : 02 43 01 50 00, serveur vocal : 02 43 01 50 50, Allo service public : 39.39
Sites internet : www.mayenne.gouv.fr et www.service-public.fr